

Le bon terme



Index

A

Ab intestat.....	2
Abjuration.....	2
Apostille.....	2

B

Bigamie.....	3
--------------	---

C

Codicile.....	4
Consanguin.....	4
Cousin germain.....	4

D

De cujus.....	5
Dispense d'affinité.....	5
Dispense d'affinité spirituelle.....	5
Dispense de bans.....	5
Dispense de consanguinité.....	5
Dispense de parenté au mariage.....	5

E

Estoc.....	6
------------	---

L

Licitation.....	7
-----------------	---

S

SGVC.....	8
Surnom.....	8

U

Utérin.....	9
-------------	---

V

Vocable.....	10
--------------	----

A

Ab intestat

Sans qu'il ait été fait de testament

Abjuration

Abandon public et formel d'une opinion religieuse.

Apostille

Annotation ou renvoi que l'on fait à la marge d'un écrit pour y ajouter quelque chose qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir et l'interpréter. Un notaire est obligé de parafer avec les parties impliquées toutes les apostilles d'un contrat et donc tous les renvois qu'il fait dans la marge.

B

Bigamie

Situation d'une personne qui contracte un second mariage alors que le précédent n'est pas dissous.
(GDT)

C

Codicile

Disposition ajoutée ou acte postérieur à un testament le modifiant, le complétant ou l'annulant. C'est un écrit par lequel on ajoute ou on change quelque chose à un testament, soit sous seing privé, soit par devant des personnes publiques.

Consanguin

Parent du côté paternel. Deux enfants issus d'un même père mais de mère différentes sont dits frères consanguins. Voir aussi **Utérin**.

Cousin germain

Fils d'un frère ou d'une soeur du père ou de la mère. (René Jetté)

D

De cujus

Expression latine pour désigner la personne dont on recherche les ancêtres; synonyme de **Probant**.

Dispense d'affinité

Permission à un veuf ou à une veuve d'épouser un parent de son conjoint décédé.

Dispense d'affinité spirituelle

Concernait un parrain et sa filleule (et, beaucoup plus rarement, une marraine et son filleul) ainsi que les parrain et marraine d'un même enfant.

Dispense de bans

Permission accordée aux futurs mariés de passer outre la publication des bans.

Dispense de consanguinité

Levée par autorisation spéciale de l'autorité compétente (ordinairement l'évêque) de l'empêchement de parenté au mariage jusqu'au quatrième degré calculée selon le droit canon. Synonyme de **Dispense de parenté au mariage**.

Dispense de parenté au mariage

Levée par autorisation spéciale de l'autorité compétente (ordinairement l'évêque) de l'empêchement de parenté au mariage jusqu'au quatrième degré calculée selon le droit canon. Synonyme de **Dispense de consanguinité**.

E

Estoc

En termes de jurisprudence, se dit figurément de la liaison de parenté qui vient d'une commune souche. Chacun des parents, paternels et maternels, héritent des immeubles qui viennent de leur estoc ou de leur côté et ligne.

L

Licitation

Vente aux enchères d'un bien indivis commun à plusieurs propriétaires.

S

SGVC

Société de généalogie Vaudreuil-Cavagnal

Surnom

Partie du nom de personne ajoutée irrégulièrement à la suite du patronyme et qui peut s'y substituer plus ou moins durablement .(Jetté) Nom donné à une personne en plus de son nom véritable. Les surnoms du Moyen Âge sont à l'origine de nos noms de famille actuels.

U

Utérin

Parent du côté maternel. Deux enfants nés d'une même mère mais de pères différents sont dits frères utérins. Voir aussi **Consanguin**.

V

Vocable

Nom du saint ou du mystère sous le patronage duquel une église est placée.

Sources

Glossaire : le dictionnaire généalogique

<http://www.guide-genealogie.com/guide/glossaire.html>

Glossaire – FQSG

<http://federationgenealogie.qc.ca/guide-ressources/glossaire>

Compilation: Pierre Landry